



Communiqué de presse

Coopération internationale : Une délégation colmarienne reçue à Limbé - Cameroun

La Ville de Colmar est liée à la Communauté urbaine de Limbé (Cameroun) de longue date. En 2011, une convention de coopération a été signée entre ces deux villes et l'IRCOD, association qui œuvre en Alsace pour le développement des actions de coopération décentralisées entre collectivités alsaciennes et collectivités des pays du Sud (cf ci-après). Dès lors, la coopération entre Colmar et Limbé a suivi deux axes principaux :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de **sécurité civile** pour renforcer l'organisation locale en matière de secours aux personnes, en lien avec l'association Pompiers Alsace Solidarité.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de **développement touristique**.

C'est dans ce cadre qu'une délégation colmarienne s'est rendue à Limbé du 8 au 12 avril derniers, emmenée par Claudine Ganter, adjointe au Maire chargée des relations internationales. Elle était accompagnée de Catherine Hutschka, présidente de la STUCE, et Philippe Rogala, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Colmar, chargé des transports. Le Colonel Maurer était également présent pour l'association Pompiers Alsace Solidarité.

Ils ont rencontré de nombreux officiels et acteurs locaux, notamment Bernard Okalia Bilai, Gouverneur du Sud-Ouest, Zang III, Préfet du Fako, ou encore Andrew Motanga Monjimba, délégué du gouvernement de la Communauté urbaine de Limbé qui avait été reçu à Colmar par Gilbert Meyer en 2012.

Plusieurs réunions de travail étaient programmées qui ont permis de faire le point sur les projets en cours entre les deux villes :

- La restructuration du service d'intervention pour la sécurité incendie.
- La gestion des cours d'eau, la prévention des inondations et glissements de terrain.
- Le développement touristique.

Mais l'objectif principal de ce déplacement consistait en la remise de matériels :

- Un « fourgon pompe tonne » avec son armement pour lutter contre l'incendie, les inondations et pour intervenir sur les accidents de la circulation.
- Trois bus de la TRACE pour le développement des transports publics et scolaires.

Lors de la cérémonie de remise de ces matériels, Andrew Motanga Monjimba a tenu à adresser ses remerciements les plus sincères aux Colmariens : « je voudrais m'adresser à nos amis de la Ville de Colmar pour les remercier de leur présence et pour le soutien qu'ils ont bien voulu apporter aux populations de cette « cité de l'amitié ». Je voudrais leur réitérer notre sincère et fraternelle amitié qui, après cette visite, pourra prendre d'autres dimensions ».

Plusieurs pistes sont en effet à l'étude pour la poursuite de cette coopération avec de nouveaux dons de matériels, de la formation de personnels (notamment de l'office de tourisme de Limbé), et des études techniques dans le domaine de la gestion des cours d'eau pour améliorer la sécurité des populations locales.

Contact presse: Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21 +33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr

Marion Morant

+ 33 (0)3 89 20 67 53

contact@colmar.fr

Focus sur Limbé

La Communauté urbaine de Limbé regroupe trois villes (Limbé I, II et III) et compte environ 100 000 habitants. Ce territoire anglophone est situé sur la côte Sud-Ouest du Cameroun, au pied du Mont Cameroun. Il compte de nombreux atouts (station balnéaire, parcs naturels, port maritime, raffinerie de pétrole...) et porte de nombreux projets dont l'aménagement d'une baie en domaine touristique avec un centre culturel dédié à l'histoire de l'esclavage et le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de Bimbia, important site d'échanges de la traite négrière.

Focus sur l'IRCOD

L'Institut régional de coopération développement (Ircod) est une association de droit local créée en 1986 avec le soutien de la Région Alsace. Il rassemble près de 100 collectivités territoriales qui participent aux côtés d'autres institutions et associations alsaciennes à des actions de coopération dans les pays du Sud.

Née de la politique de décentralisation initiée en 1981-1982, la coopération décentralisée est encadrée notamment par la loi du 25 janvier 2007 sur l'action extérieure des collectivités territoriales. Ce cadre juridique confère aux collectivités territoriales françaises et à leurs groupements la possibilité de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement, dans le respect des engagements internationaux de la France